



En application du Règlement (UE) 2016/425 du 9 Mars 2016 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux équipements de protection individuelle, Centexbel Organisme Notifié body 0493, agréé par l'SPF Economie (Service Public Fédéral), a remis:

ATTESTATION D'EXAMEN EU DE TYPE

N° 033/2020/0073

Cette attestation UE de type est valable jusqu'à 20 janv. 2025

à: **T2S Sécurité Signalisation, Sorbiers**

pour: **Gilet SILEX - Réf. GILETSILEX--**

L'équipement de protection individuelle comme décrit ci-dessus répond aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement (UE) 2016/425.

Lors de l'argumentation, les normes suivantes sont appliquées:

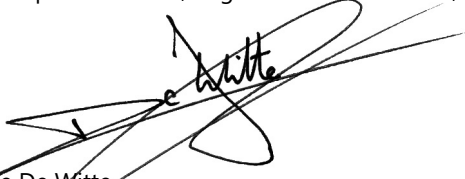
EN 1149-5:2008	Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5: Exigences de performance des matériaux et de conception
EN ISO 13688:2013	Vêtements de protection - Exigences générales
EN ISO14116:2015	Vêtements de protection - Protection contre les flammes - Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée
EN ISO 20471:2013+A1:2016	Vêtements à haute visibilité - Methodes d'essai et exigences

S'il existe une ancienne attestation d'examen CE de type conforme à la directive 89/686/CEE, ce certificat reste valable jusqu'au 21 avril 2023, sauf s'il expire avant cette date, pour les produits fabriqués avant la délivrance de ce nouveau attestation d'examen UE de type conforme au Règlement (UE) 2016/425.

Cette déclaration s'applique à l'équipement personnel individuel présenté dans l'essai de type et décrit dans la documentation technique du fabricant enregistré sous le numéro 12043.

Cette attestation a été établi conformément au règlement générale de certification de Centexbel. Disponible sur <https://www.centexbel.be>

Remis par Centexbel, Organisme Notifié 0493, à Gand, le 20 janv. 2020



Inge De Witte
Certification manager

Attached: 1 Annex